Actuellement, le monde industriel est devenu plus sensible à la maîtrise des accidents de travail à cause des conséquences graves et même catastrophique matérielles humaine et environnemental. Pour cela des efforts considérables sont fournis en matière de gestion des risques afin de prévenir ces accidents.

Dans un contexte socioprofessionnel où la préoccupation pour les conditions de travail est naissante, il est intéressant d'aider à la concrétisation d'une prise de conscience en faveur de l'amélioration de la santé et la sécurité du travail. A ce stade, la santé et la sécurité au travail deviennent une préoccupation croissante des chefs d’entreprises, car au-delà des impératifs humains et sociaux, ces sujets constituent des enjeux économiques et juridiques.

Vu que les accidents de travail et les maladies professionnelles ne sont plus perçus comme une fatalité, mais comme un dysfonctionnement de l’entreprise, le présent travail s’inscrit dans le cadre de notre projet de fin d’études dont le thème s’intitule «Etude et analyse de l’hygiène et sécurité au niveau de l’entreprise ALFET de Tiaret », qui traite la thématique des accidents de travail et les maladies professionnelles au sein de l’entreprise ALFET de Tiaret.

Pour une entreprise industrielle, la problématique de la santé et la sécurité au travail est formulé par la question : « comment réduire et anticiper les risques et accroître la productivité de l’organisme ? ». La réponse est la mise en place d’un système de gestion de santé et de sécurité au travail et cela à travers une évaluation des risques. Cette évaluation des risques permet d’éliminer, d’écarter ou de diminuer les risques existants et de déterminer les mesures indispensables afin de garantir la sécurité et la santé des salariés sur leurs postes de travail.

Dans cette optique, le présent mémoire, a pour objectif d’analyser le système de gestion de la santé, sécurité au travail au niveau de l’entreprise ALFET de Tiaret. Pour But de Caractériser (Qualifier + Quantifier) les situations dangereuses afin de déterminer les risques prioritaires et les priorités d’actions.

Le présent mémoire comporte quatre chapitres, traitant les différents aspects théoriques du service d’hygiène et sécurité du travail. Le premier chapitre présente et identifie l’entreprise ainsi que le service où nous avons effectué notre stage de fin d’étude. Le deuxième chapitre contient des notions et des définitions générales sur l’hygiène et la sécurité du travail. Le troisième chapitre traite la prévention des risques de l’entreprise. Le quatrième chapitre se présente sous forme d’un rapport d’analyse qui expose des constats et présente des préconisations d’hygiène, sécurité et environnement au niveau de l’entreprise ALFET-TIARET. Enfin, une conclusion générale résumant le travail accompli et les perspectives envisagées a été présentée.